



Contrat marketing

Par clement_dhz47

Bonsoir à tous !

J'ai pour projet de vendre mes services dans le domaine digital (création de sites, ?).

J'ai rédigé un contrat « type », et j'ai cru comprendre que c'est toujours mieux de le faire relire par un avocat.

N'ayant pas les moyens, je jette une bouteille à la mer : y aurait-il quelqu'un assez « calé » en droit qui aimerait bien relire le contrat afin d'avoir un avis extérieur ??

Merci d'avance pour ceux qui me liront